



Comité Territorial de Côte Basque – Landes

Résidence Soult – 16, Avenue Maréchal Soult – 64100 BAYONNE
Tél. 05.59.63.36.57 - Fax. 05.59.63.26.26



Bayonne, le 26 novembre 2007

Objet : Concours découverte de l'arbitrage.

Monsieur le Président,

Nous vous informons que, comme chaque année, la Commission Territoriale des Arbitres vous propose d'inscrire une ou plusieurs équipes de votre club au **Concours découverte de l'arbitrage** dont les modalités sont précisées sur la page ci-jointe.

Nous vous invitons à vous rapprocher des arbitres officiels de votre club pour organiser la formation et le suivi des jeunes qui seront volontaires pour participer à ce concours.

L'épreuve territoriale se déroulera, en principe le samedi 19 janvier 2008 dans un lieu qui sera fixé en fonction des équipes engagées.

Nous vous rappelons que 8 équipes seront sélectionnées au plan national pour participer à la finale de ce concours qui doit se dérouler le matin de la finale du TOP 14.

Les inscriptions sont à faire parvenir **avant le 21 décembre 2007** à :

M. Henri ROUSSELLE, lotissement Ganaenia, IBARRON, 64310 St PÉE sur NIVELLE
(tel/fax : 05 59 85 91 12, e-mail : rouselle.henri@wanadoo.fr)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Délégué Territorial
Aux Arbitres,

Daniel IRAZOQUI

CONCOURS DECOUVERTE DE L'ARBITRAGE

Bulletin d'inscription

Le Club (ou l'Entente) : **engage :** **équipes**
au concours Découverte de l'arbitrage

Copies : P. Camou, P. Balirac, J-C Bordaisco, D. Irazoqui, J-M. Degos.
E. Lavit, P. Gaüzère, P. Brazeilles, Y. Peyrelongue, C. Degos, S. Garat, D. Passicos, F. Gourgues, H. Claudio,
J-C. Lansalot, J-P Lohiague, H. Rousselle.

LE CONCOURS DE DECOUVERTE DE L'ARBITRAGE

Buts	<p>-Apprentissage du rugby par la règle pour les joueurs de 12 à 18 ans nés après le (31/08/90) Une dérogation pourra être accordée à ceux qui seront âgés de moins de 18 ans à la date de l'examen oral, (c'est-à-dire ceux dont la date anniversaire est située entre la date de l'examen et le 31/08)</p> <p>-<u>Cette approche doit être complémentaire de celle du jeu ; elle ne doit jamais s'y substituer. Ce n'est pas une formation d'arbitres, c'est une meilleure formation des joueurs</u></p> <p>- modifier la relation arbitre – éducateur en les impliquant tous les deux dans un projet commun.</p> <p>-Proposer une alternative <u>à la fin de carrière du joueur</u> (importante perte de joueurs à la fin de la catégorie juniors)</p>
Lieu de formation	<p style="text-align: center;">En club par l'arbitre du club et/ou un animateur de la C.R.A., en collaboration étroite avec l'éducateur</p> <p style="text-align: center;">Il est important de ne pas couper le jeune joueur de son club</p>
Forme d'examen	<p style="text-align: center;">Sélection en comité</p> <p>Chaque club candidat présente 1 ou plusieurs équipes de 5 joueurs de 12 à 18 ans à la sélection du comité (leurs licenciés élèves d'1 pôle espoir sont admis) Les équipes de type « pôle espoirs » ou « sport études » sont exclues ; au contraire, les clubs fonctionnant en entente dans les catégories d'âge concernées sont admis</p> <p>8 équipes au maximum participeront à la finale nationale. Une présélection régionale sera donc à envisager. Dans ce but, il faudra fournir les candidatures et le nombre de clubs participants <u>dès la réunion C.C.A./D.T.A. d'octobre</u>, et prévoir dès la fin janvier de fournir le nom de l'équipe sélectionnée.</p>
Note requise	<p style="text-align: center;">Niveau de l'examen : L.C.A. Pas de note minimale requise</p>
Lieu d'examen	<p style="text-align: center;">Sélection en comité</p> <p style="text-align: center;">Présélection (s'il y a lieu) selon possibilité de regroupement</p> <p style="text-align: center;">Finale : à Chatenay Malabry</p>
Quand ?	<p>Le matin de la finale de championnat de TOP 14</p>
Recommandations importantes * additif du 20 /12/04	<p><u>Le candidat c'est l'équipe.</u> Un membre de l'équipe qui ne pourrait se rendre à une sélection devra être remplacé par un joueur de 12 à 18 ans licencié au même club.</p> <p><u>*Une équipe qui a terminé le concours à l'une des 3 premières places pourra se présenter l'année suivante aux éliminatoires, mais pas les équipiers qui la constituaient le jour de la finale</u></p> <p>Inculquer à ces jeunes une formation à l'arbitrage trop poussée ne ferait que nuire à nos objectifs parmi lesquels, celui de former le joueur ; nous serions alors des « concurrents » des éducateurs du club.</p>
Frais de déplacement	<p style="text-align: center;">Sélection Comité ou sélection interterritoriale: <u>frais pris en charge par le Comité de l'équipe</u></p> <p style="text-align: center;">Finale nationale : remboursement F.F.R.</p> <p style="text-align: center;">Trajet : tarif S.N.C.F. 2ème classe (attestation ou billet à fournir)</p> <p style="text-align: center;">Repas : 1 repas pris en charge sur place</p> <p style="text-align: center;">chambres : 2 nuits (petit déjeuner inclus)</p>